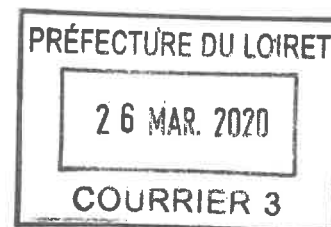




COMITE SYNDICAL

Du 12 mars 2020

Délibération n°8



Étaient présents :

Messieurs NÉRAUD, GARNIER, MARTINET, MALBO, LELEVE.

Étaient excusés :

Mesdames GALZIN, LECLERC, BELLAIS, Messieurs BRAUX, SOLER, MALINVERNO, RAMOS, NEVO.

Assistaient également à la réunion :

Messieurs MEYER, DEVOS (payeur départemental), VASSAL et Mesdames DEMARS et JOUDIOU.

Vu le rapport n° 6 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret, le Comité Syndical,

Exposé

OBJET : Projet de Budget Primitif 2020

Le projet de Budget Primitif 2020 qui est soumis à l'examen et au vote du Comité Syndical, s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **3 410 653 €** soit +6,3 % par rapport au budget réalisé en dépenses en 2019 et se ventile par section comme suit :

- ✓ Investissement : 1 387 112 € (+4,8%)
- ✓ Fonctionnement : 2 023 541 € (+7,4%)

Les reports et résultats de l'exercice 2019 sont intégrés dans ce budget primitif.

Le commentaire analytique qui suit donne les explications sur les variations d'un exercice à l'autre.

I - LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

A – Les recettes : 1 387 112 €

Elles se décomposent comme suit :

- ✓ **Solde d'exécution reporté : 387 793 €**

Il s'agit de l'excédent d'investissement constaté à la clôture de l'exercice 2019.

- ✓ **Amortissement des immobilisations : 999 319 €**

En 2020 compte tenu de l'excédent de l'exercice 2019, du montant des amortissements et du niveau des opérations proposées en dépenses, le projet de BP 2020 s'équilibre sans subvention d'équipement du Département.

Comptes	Libellé	Voté 2019	Réalisé 2019	Projet de BP 2020	% évolution 2020/2019
1068	Affectation du résultat				
R13	Subventions d'investissement				
1313	Départements				
21	Immobilisations corporelles				
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	
R040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	980 571,00	980 570,94	999 319,00	1,9%
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	980 571,00	980 570,94	999 319,00	1,9%
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	980 571,00	980 570,94	999 319,00	1,9%
R 001	Solde d'exécution de la section inves reporté	730 651,00	730 651,00	387 793,00	-46,9%
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 711 222,00	1 711 221,94	1 387 112,00	-18,9%

B- Les dépenses : 1 387 112 €

Elles se composent des :

✓ Reports de l'exercice 2019 : 319 522 €

Ils correspondent au montant des crédits engagés et non mandatés à la fin de l'exercice 2019, dont le détail est présenté dans le rapport du compte administratif 2019 au titre des restes à réaliser.

✓ Propositions nouvelles : 500 394 €

Elles correspondent à la tranche annuelle 2020 du PPI présentée lors du comité syndical du 11 février 2020 dont le détail est présenté dans le rapport n° 7 de ce comité syndical

✓ Dépenses d'ordre : 567 196 €

Il s'agit de l'amortissement des subventions d'équipement reçues du Département

Comptes	Libellé	2019		2020			% évolution 2020/2019
		Voté 2019	CA 2019	Propositions nouvelles	Restes à réaliser	Projet de BP 2020	
D13	Reversement excédent au Département	150 745,00	150 745,00	0,00	0,00	0,00	
D020	Dépenses imprévues	65 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
D 20	Immobilisations incorporelles	4 500,00	2 333,40	81 920,00	2 100,00	84 020,00	3500,8%
D 21	Immobilisations corporelles	804 263,00	597 690,90	418 474,00	205 068,00	623 542,00	4,3%
D23	Immobilisations en cours	128 089,00	14 835,00	0,00	112 354,00	112 354,00	657,4%
	TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 153 397,00	765 604,30	500 394,00	319 522,00	819 916,00	7,1%
D040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	557 825,00	557 824,03	567 196,00	0,00	567 196,00	1,7%
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	557 825,00	557 824,03	567 196,00		567 196,00	1,7%
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 711 222,00	1 323 428,33	1 067 590,00	319 522,00	1 387 112,00	4,8%

II – LA SECTION D'EXPLOITATION :

A – Les recettes : 2 023 541 €

Chapitre Article	Libellé	Voté 2019	CA 2019	Projet de BP 2020	% évolution 2020/2019
R70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	220 172,00	249 119,59	252 000,00	1,2%
706	Prestations de services	218 772,00	247 954,69	251 000,00	1,2%
707	Ventes de marchandises	1 400,00	1 164,90	1 000,00	-14,2%
R74	Subventions d'exploitation	1 018 000,00	981 037,75	1 014 000,00	3,4%
74	Subventions d'exploitation	1 018 000,00	981 037,75	1 014 000,00	3,4%
R75	Autres produits de gestion courante	127 602,00	130 200,20	132 000,00	1,4%
752	Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	120 708,00	125 154,87	126 000,00	0,7%
758	Produits divers de gestion courante	6 894,00	5 045,33	6 000,00	18,9%
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	1 365 774,00	1 360 357,54	1 398 000,00	2,8%
R77	Produits exceptionnels	1 200,00	22 663,53	1 200,00	-94,7%
	TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 366 974,00	1 383 021,07	1 399 200,00	1,2%
R042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	557 825,00	557 824,03	567 196,00	1,7%
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	557 825,00	557 824,03	567 196,00	1,7%
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (réelles et ordre)	1 924 799,00	1 940 845,10	1 966 396,00	1,3%
R002	Résultat de fonctionnement reporté	692,00	692,00	57 145,00	8157,9%
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 925 491,00	1 941 537,10	2 023 541,00	4,2%

Chapitre 70 : Produit des services et des ventes diverses : 252 000 €

L'estimation correspond à la nouvelle grille tarifaire adoptée par le comité syndical le 11 décembre 2019 et au trafic évalué pour 2020.

Chapitre 74 : Participations : 1 014 000 €

Ces participations sont constituées :

- des contributions d'Orléans Métropole, des communes limitrophes, et de la CCIL selon le détail ci-après :

Orléans Métropole	100 000 €
CCIL	18 000 €
Châteauneuf sur Loire	3 100 €
Saint Denis de l'Hôtel	3 100 €
Fay aux Loges	2 300 €
Jargeau	2 300 €
Donnery	1 600 €
Saint Martin d'Abbat	1 600 €
Total	132 000 €

- de la subvention d'équilibre du Département dont le montant prévisionnel est estimé à 662 000 €.
- de la direction générale de l'aviation civile (taxe d'aéroport) : 220 000 €

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : 132 000 €

Ce chapitre intègre :

- Le produit des revenus des immeubles provenant de la location des hangars commerciaux et de loisirs (126 000 €).
- Les autres produits (6 000 €) correspondent à la participation salariale pour les tickets restaurant et le remboursement de l'organisme Opcalia aux formations des agents.

Compte 002 : résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 : 57 145 €

Recettes d'ordre (chapitre 042) : 567 196 €

Cette dotation correspond à l'amortissement des subventions d'équipement reçues

B – Les dépenses : 2 023 541 €

Comptes	Libellé	Voté 2019	CA 2019	Projet BP 2020	% par rapport au voté 2019	% par rapport au réalisé 2019
D 011	Charges à caractère général	422 063,00	389 686,44	428 922,00	1,6%	10,1%
D 012	Charges de personnel et frais assimilés	517 520,00	509 163,30	595 000,00	15,0%	16,9%
D 65	Autres charges de gestion courante	5 137,00	4 889,62	100,00	-98,1%	-98,0%
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		944 720,00	903 739,36	1 024 022,00	8,4%	13,3%
D 67	Charges exceptionnelles	200,00	81,50	200,00	0,0%	145,4%
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		944 920,00	903 820,86	1 024 222,00	8,4%	13,3%
D 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	980 571,00	980 570,94	999 319,00	1,9%	1,9%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION		980 571,00	980 570,94	999 319,00	1,9%	1,9%
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		1 925 491,00	1 884 391,80	2 023 541,00	5,1%	7,4%

Chapitre 011 : charges à caractère général : 428 922 € +10 % par rapport au CA 2019.

Ce chapitre regroupe :

- les achats de fournitures dont l'eau, l'énergie, le carburant et les petites fournitures : 113 520 €
- les services extérieurs dont les contrats de maintenance, l'entretien et les réparations, les assurances, les frais de télécommunications, les frais de réception : 269 002 €
- les impôts dont la taxe foncière : 46 400 €

Par rapport aux réalisations du CA 2019 les principales évolutions portent sur les postes suivants : eau, énergie + 2 883€, carburants +4 191 €, entretien des bâtiments +4 066 €, honoraires +1 994 €, frais de communication +20 000 €.

Chapitre 012 : charges de personnel et frais assimilés : 595 000 € +17 % par rapport au réalisé 2019.

La progression des charges de personnel a pour origine d'une part le départ de l'assistante de direction et son remplacement par Mme JOUDIOU à mi-temps sur la seconde partie de l'année 2019 et d'autre part l'arrivée du second agent AFIS en mars 2020 dont le poste n'était pas pourvu en 2019.

Au 1^{er} janvier 2020 les neuf postes budgétés sont : un directeur, un chef de la navigation aérienne, deux agents AFIS et d'entretien, une assistante de direction, trois agents techniques et d'entretien pompier d'aéroport, un agent d'entretien.



✓

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide :

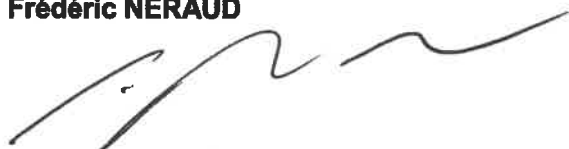
ARTICLE 1^{er} :

D'adopter le projet de Budget Primitif pour 2020 du Syndicat Mixte dont le montant s'élève à 3 410 653 €, intégrant les résultats 2019 et les restes à réaliser 2019.

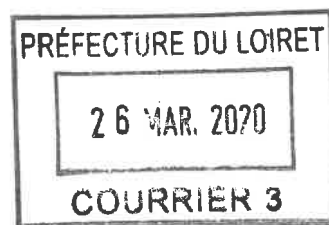
ARTICLE 2 :

De solliciter la participation de la DGAC, la subvention d'équilibre du Département et les participations des autres membres telles que présentées dans l'exposé ci-dessus.

Frédéric NERAUD



Président du SMAEDAOL
Aéroport Orléans Loire - Valley



REPUBLIQUE FRANCAISE

PRÉFECTURE DU LOIRET

26 MAR. 2020

COURRIER 3

25450219800016

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
SMAEDAOL**

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE

**SERVICE PUBLIC LOCAL
SMAEDAOL**

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : SMAEDAOL

ANNEE 2020

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL		BP	2020
I - INFORMATIONS GENERALES		I	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET			

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2019.

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL		BP	2020
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 023 541,00	1 966 396,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 57 145,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	2 023 541,00	2 023 541,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 067 590,00	999 319,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	319 522,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 387 793,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 387 112,00	1 387 112,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	3 410 653,00	3 410 653,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL	BP 2020
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	367 100,00	0,00	428 922,00	428 922,00	428 922,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	577 520,00	0,00	595 000,00	595 000,00	595 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
	Total des dépenses de gestion des services	944 720,00	0,00	1 024 022,00	1 024 022,00	1 024 022,00
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	944 920,00	0,00	1 024 222,00	1 024 222,00	1 024 222,00
023	Virement à la section d'investissement (6)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	980 571,00		999 319,00	999 319,00	999 319,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	980 571,00		999 319,00	999 319,00	999 319,00
	TOTAL	1 925 491,00	0,00	2 023 541,00	2 023 541,00	2 023 541,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 023 541,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, m	220 172,00	0,00	252 000,00	252 000,00	252 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 018 000,00	0,00	1 014 000,00	1 014 000,00	1 014 000,00
75	Autres produits de gestion courante	127 602,00	0,00	132 000,00	132 000,00	132 000,00
	Total des recettes de gestion des services	1 365 774,00	0,00	1 398 000,00	1 398 000,00	1 398 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	1 366 974,00	0,00	1 399 200,00	1 399 200,00	1 399 200,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	557 825,00		567 196,00	567 196,00	567 196,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	557 825,00		567 196,00	567 196,00	567 196,00
	TOTAL	1 924 799,00	0,00	1 966 396,00	1 966 396,00	1 966 396,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	57 145,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 023 541,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	432 123,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL	BP 2020
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00	2 100,00	81 920,00	81 920,00	84 020,00
21	Immobilisations corporelles	801 563,00	205 068,00	418 474,00	418 474,00	623 542,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	128 089,00	112 354,00	0,00	0,00	112 354,00
	Total des dépenses d'équipement	932 652,00	319 522,00	500 394,00	500 394,00	819 916,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	150 745,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	70 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	220 745,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 153 397,00	319 522,00	500 394,00	500 394,00	819 916,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	557 825,00		567 196,00	567 196,00	567 196,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	557 825,00		567 196,00	567 196,00	567 196,00
	TOTAL	1 711 222,00	319 522,00	1 067 590,00	1 067 590,00	1 387 112,00
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						1 387 112,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	980 571,00		999 319,00	999 319,00	999 319,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	980 571,00		999 319,00	999 319,00	999 319,00
	TOTAL	980 571,00	0,00	999 319,00	999 319,00	999 319,00
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						387 793,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						1 387 112,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

432 123,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL		BP	2020
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B1	

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	428 922,00		428 922,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	595 000,00		595 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00		100,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	200,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	999 319,00	999 319,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation - Total		1 024 222,00	999 319,00	2 023 541,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 023 541,00
--	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	567 196,00	567 196,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	84 020,00	0,00	84 020,00
21	Immobilisations corporelles (6)	623 542,00	0,00	623 542,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	112 354,00	0,00	112 354,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		819 916,00	567 196,00	1 387 112,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 387 112,00
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL			BP	2020
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2	

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de services, marchandises	252 000,00		252 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 014 000,00		1 014 000,00
75	Autres produits de gestion courante	132 000,00	0,00	132 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 200,00	567 196,00	568 396,00
Recettes d'exploitation - Total		1 399 200,00	567 196,00	1 966 396,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	57 145,00
------------------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 023 541,00
--	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		999 319,00	999 319,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	999 319,00	999 319,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	387 793,00
---	------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
-----------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 387 112,00
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL			BP	2020
III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES			A1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	367 100,00	428 922,00	428 922,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	64 230,00	61 000,00	61 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	9 000,00	10 800,00	10 800,00
6064	Fournitures administratives	1 100,00	1 820,00	1 820,00
6066	Carburants	9 000,00	15 700,00	15 700,00
6068	Autres matières et fournitures	26 000,00	24 200,00	24 200,00
611	Sous-traitance générale	17 720,00	15 386,00	15 386,00
6135	Locations mobilières	10 700,00	12 400,00	12 400,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	30 000,00	46 900,00	46 900,00
61523	Entretien et réparations réseaux	5 000,00	1 000,00	1 000,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	6 000,00	6 400,00	6 400,00
61551	Matériel roulant	10 000,00	15 500,00	15 500,00
61558	Autres biens mobiliers	8 000,00	7 000,00	7 000,00
6156	Maintenance	33 100,00	31 000,00	31 000,00
6161	Multirisques	17 400,00	19 500,00	19 500,00
6168	Autres	15 500,00	16 700,00	16 700,00
617	Etudes et recherches	100,00	100,00	100,00
618	Divers	33 200,00	39 500,00	39 500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	400,00	400,00	400,00
6226	Honoraires	500,00	6 000,00	6 000,00
6228	Divers	200,00	116,00	116,00
6231	Annonces et insertions	200,00	20 000,00	20 000,00
6236	Catalogues et imprimés	200,00	300,00	300,00
6241	Transports sur achats	100,00	100,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	2 500,00	3 900,00	3 900,00
6256	Missions	100,00	100,00	100,00
6257	Réceptions	1 500,00	6 000,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	300,00	300,00
6262	Frais de télécommunications	14 000,00	16 500,00	16 500,00
627	Services bancaires et assimilés	150,00	200,00	200,00
6288	Autres	4 100,00	3 700,00	3 700,00
63512	Taxes foncières	46 000,00	45 500,00	45 500,00
6358	Autres droits		450,00	450,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	600,00	450,00	450,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	577 520,00	595 000,00	595 000,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	3 600,00	1 000,00	1 000,00
6331	Versement de transport		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	320,00	400,00	400,00
6333	Participations des employeurs à la format ^o prof. Continue	1 740,00	1 900,00	1 900,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	390 000,00	398 000,00	398 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	114 000,00	117 800,00	117 800,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	22 500,00	30 000,00	30 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	15 900,00	16 000,00	16 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	16 660,00	16 500,00	16 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	800,00	1 400,00	1 400,00
648	Autres charges de personnel	12 000,00	12 000,00	12 000,00
014	Atténuations de produits (7)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	50,00	38,00	38,00
6542	Créances éteintes	50,00	50,00	50,00
658	Charges diverses de la gestion courante		12,00	12,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		944 720,00	1 024 022,00	1 024 022,00
66	Charges financières (b)(8)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	200,00	200,00	200,00

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL	BP 2020
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6712	Pénalités, amendes fiscales et pénales	100,00	100,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100,00	100,00	100,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		944 920,00	1 024 222,00	1 024 222,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	980 571,00	999 319,00	999 319,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	980 571,00	999 319,00	999 319,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		980 571,00	999 319,00	999 319,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		980 571,00	999 319,00	999 319,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 925 491,00	2 023 541,00	2 023 541,00

+

RESTES A REALISER 2019 (13)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 023 541,00
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL			BP	2020
III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES			A2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	220 172,00	252 000,00	252 000,00
706	Prestations de services	218 772,00	251 000,00	251 000,00
707	Ventes de marchandises	1 400,00	1 000,00	1 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 018 000,00	1 014 000,00	1 014 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 018 000,00	1 014 000,00	1 014 000,00
75	Autres produits de gestion courante	127 602,00	132 000,00	132 000,00
752	Revenus des immeubles non affecté à des activités prof.	120 708,00	126 000,00	126 000,00
7588	Autres	6 894,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 365 774,00	1 398 000,00	1 398 000,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 200,00	1 200,00	1 200,00
7717	Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur le bénéfice)		0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	1 200,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels		1 200,00	1 200,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 366 974,00	1 399 200,00	1 399 200,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	557 825,00	567 196,00	567 196,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	557 825,00	567 196,00	567 196,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (8)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		557 825,00	567 196,00	567 196,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 924 799,00	1 966 396,00	1 966 396,00

+	
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	57 145,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 023 541,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL			BP	2020
III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES			B1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	3 000,00	81 920,00	81 920,00
2051	Concessions et droits similaires	3 000,00	81 920,00	81 920,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	801 563,00	418 474,00	418 474,00
2131	Bâtiments	165 905,00	52 974,00	52 974,00
2154	Matériel industriel	50 000,00	196 000,00	196 000,00
2155	Outils industriel	9 000,00	33 000,00	33 000,00
2182	Matériel de transport	39 000,00	110 000,00	110 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 500,00	4 000,00	4 000,00
2188	Autres	531 158,00	22 500,00	22 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	128 089,00	0,00	0,00
2313	Constructions	6 580,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	120 084,00	0,00	0,00
2318	Autres immobilisations corporelles	1 425,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		932 652,00	500 394,00	500 394,00
13	Subventions d'investissement	150 745,00	0,00	0,00
1313	Départements	150 745,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (Investissement)	70 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	70 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		220 745,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 153 397,00	500 394,00	500 394,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	557 825,00	567 196,00	567 196,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	557 825,00	567 196,00	567 196,00
13913	Départements	557 825,00	567 196,00	567 196,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		557 825,00	567 196,00	567 196,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 711 222,00	1 067 590,00	1 067 590,00

+	
RESTES A REALISER 2019 (10)	319 522,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 387 112,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL			BP	2020
III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES			B2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	980 571,00	999 319,00	999 319,00
28031	Amortissements des frais d'études	1 520,00	1 519,00	1 519,00
28051	Concessions et droits similaires brevet licences droits et va	6 514,00	5 951,00	5 951,00
28121	Terrains nus	401 687,00	401 689,00	401 689,00
28131	Bâtiments	345 654,00	346 438,00	346 438,00
28151	Installations complexes spécialisées	11 415,00	11 416,00	11 416,00
28153	Installations à caractère spécifique	39 401,00	39 168,00	39 168,00
28154	Matériel industriel	64 929,00	61 213,00	61 213,00
28155	Outils industriel	58 997,00	60 047,00	60 047,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	900,00	900,00	900,00
28182	Matériel de transport	13 276,00	16 119,00	16 119,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	17 968,00	10 657,00	10 657,00
28184	Mobilier	10 270,00	10 270,00	10 270,00
28188	Autres	8 040,00	33 932,00	33 932,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		980 571,00	999 319,00	999 319,00
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		980 571,00	999 319,00	999 319,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		980 571,00	999 319,00	999 319,00

+	
RESTES A REALISER 2019 (9)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	387 793,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 387 112,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL	BP 2020
III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

FOUR INFORMATION						
Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b 0,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL	BP 2020
--------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00€			11/12/2019
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	BATIMENTS	30	11/12/2019
Linéaire	GROS OUTILLAGE	10	11/12/2019
Linéaire	MATERIEL AGRICOLE	10	11/12/2019
Linéaire	MATERIEL ELECTRONIQUE	10	11/12/2019
Linéaire	MATERIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUE	5	11/12/2019
Linéaire	MOBLIER DE BUREAU	15	11/12/2019
Linéaire	PISTE ET PARKING	30	11/12/2019
Linéaire	VEHICULE DE TOURISME	10	11/12/2019
Linéaire	VEHICULE UTILITAIRES	10	11/12/2019

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL	BP	2020
--------------------------	----	------

IV - ANNEXES

	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0	1	1	0	1
Assistante de direction	C	0	0	0	0	0	0
ASSISTANTE DIRECTION	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		8	0	8	7	0	7
DIRECTEUR	A	1	0	1	1	0	1
CHEF DE LA NAVIGATION AERIENNE	B	1	0	1	1	0	1
Chef de la navigation aérienne	B	0	0	0	0	0	0
Agent AFIS	C	0	0	0	0	0	0
AGENT AFIS ENTRETEN	C	2	0	2	1	0	1
Agent d'entretien	C	0	0	0	0	0	0
AGENT ENTRETEN	C	1	0	1	1	0	1
POMPIER AEROPORT ENTRETEN	C	3	0	3	3	0	3
Pompier d'aéroport entretien	C	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		9	0	9	8	0	8

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/001/02/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : COD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL	BP	2020
--------------------------	----	------

IV - ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020		
	IV	
	C1.1	

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
CTR : missions non rattachables à une filière.

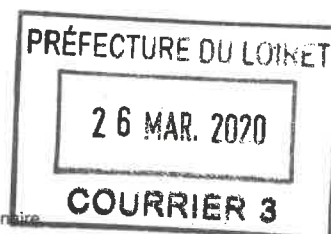
(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b° : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois du secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
3-8 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL	BP 2020
IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le Président M. Frédéric NERAUD,
A Orléans, le 12/03/2020
Le Président M. Frédéric NERAUD,



Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire
A Orléans, le 12/03/2020

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 5
Nombre de suffrages exprimés : 5
VOTES : Pour : 5
Contre : 0
Abstention : 0

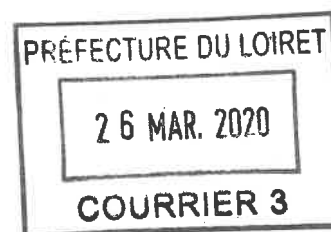
Date de convocation : 17/02/2020

Les membres du Comité syndical,

Monsieur le Président Frédéric NERAUD	
Madame Florence GALZIN - Titulaire	
Monsieur Jean-Pierre GARNIER - Titulaire	
Monsieur Jacques MARTINET - Titulaire	
Monsieur Christian BRAUX - Titulaire	
Madame Alexandrine LECLERC - Titulaire	
Monsieur Xavier LELEVE - Titulaire	
Monsieur Gérard MALBO - Titulaire	
Monsieur MALINVERNO David - Titulaire	
Monsieur Eric ARCHENAUULT - Suppléant	
Madame Laurence BELLAIS - Suppléante	
Monsieur Jean-Michel BERNIER - Suppléant	
Monsieur Jean-Pierre GABELLE - Suppléant	

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL		BP	2020
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D	

Monsieur Michel GUERIN - Suppléant	
Monsieur Jean-Philippe MEYER - Suppléant	
Madame Nadine QUAIX - Suppléante	
Monsieur Richard RAMOS - Suppléant	
Monsieur Thierry SOLER - Suppléant	



Certifié exécutoire par le Président M. Frédéric NERAUD, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Orléans, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.13 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.14	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations			
p.15	C1.1 - Etat du personnel titulaire	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.17	D - Arrêté et signatures	X	

